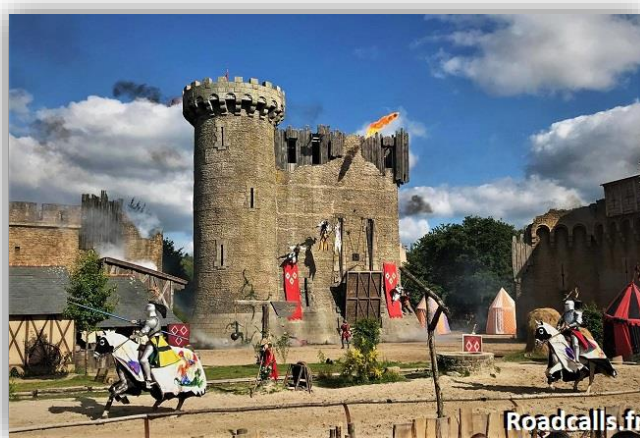


Animation Jeunesse de Guiclan

Séjour Ados « Puy Du Fou »

Projet pédagogique



01/04/2023

Sommaire

I.	Descriptif du séjour	2
II.	Les principaux objectifs du projet éducatif	2
III.	Les intentions éducatives de l'équipe :	3
IV.	Les objectifs pédagogique et les moyens mis en œuvre pour y répondre	3
1.	Favoriser le vivre ensemble :	3
2.	Développer l'autonomie des jeunes	4
3.	Permettre aux jeunes une ouverture sur le monde :	4
V.	Le projet de fonctionnement	4
1.	Les chambres	4
2.	Les tâches de la vie quotidienne	4
3.	Les repas	4
4.	Les règles de vie.....	5
5.	Gestion sur le parc	5
6.	Le planning du séjour.....	5
VI.	L'équipe éducative	6
1.	La direction	6
2.	Les animateurs	6
VII.	Le projet d'animation :	6
VIII.	L'évaluation :	7
1.	Réunions	7
2.	Evaluation par le biais de questionnements post séjour.....	7
3.	Evaluations informelles	7

I. Descriptif du séjour

Le séjour « Puy Du Fou » est proposé aux jeunes nés entre 2005 et 2011 soit des jeunes de 11 à 17 ans.

Le séjour se déroulera du lundi 17 au 20 avril 2023 dans le département des Deux Sèvres (hébergement) et en Vendée (Puy Du Fou).

L'organisateur du séjour est la Mairie de Guiclan _ Place de l'Eglise 29410 Guiclan

Durant le séjour, les enfants seront hébergés au Château de La Roche à Cérizay et seront répartis dans des chambres non mixtes de 3 à 5 personnes.

Nos déplacements s'effectueront en minibus.

Le tarif du séjour est de 240€/ jeunes (hébergement, transport, repas et entrées du parc compris)

L'équipe d'animation sera composée de :

- Marie : directrice du séjour
- Gwendal : animateur

II. Les principaux objectifs du projet éducatif

Le projet éducatif de la commune définit la volonté éducative de celle-ci envers le public enfance jeunesse et se décline sous plusieurs objectifs :

- 1- Permettre aux jeunes de 8 ans et plus l'accès à des activités sportives, culturelles et artistiques pendant les vacances scolaires.
- 2- Accueillir les jeunes de 8-11 ans et les 12 ans et + au sein de la même structure en adaptant les activités selon les âges.
- 3- Développer l'autonomie des jeunes et favoriser le sens des responsabilités.
- 4- Développer les notions de respect de soi-même, des autres, prévenir les jeunes des conduites à risque, favoriser les rencontres et apprendre à accepter les différences de l'autre.
- 5- Offrir aux jeunes un espace de rencontre et favoriser l'apprentissage du vivre ensemble, les amener à s'ouvrir aux autres.

III. Les intentions éducatives de l'équipe :

Les intentions éducatives découlent du projet éducatif de l'organisateur et correspondent aux valeurs que la direction et son équipe souhaite mettre en œuvre sur l'ACM (Accueil Collectif de Mineurs). Ces intentions vont être le socle de travail de l'équipe éducative dans la mise en œuvre du fonctionnement de l'ACM. Ci-dessous se trouvent donc les 3 intentions éducatives principales pour le séjour « Puy Du Fou » :

- Favoriser le vivre ensemble
- Développer l'autonomie des jeunes
- Permettre aux jeunes une ouverture sur le monde

IV. Les objectifs pédagogique et les moyens mis en œuvre pour y répondre

1. Favoriser le vivre ensemble :

- Permettre l'installation d'une réelle cohésion de groupe en proposant aux jeunes un séjour dédié à leur tranche d'âge.
- Permettre à chacun d'exprimer ses envies et son mécontentement durant le séjour en étant à l'écoute des différentes demandes émanant des jeunes et en proposant des espaces de communication.
- Faciliter l'entraide et la coopération en proposant aux jeunes de s'investir dans la vie collective, dans le partage et le respect du matériel mis à disposition et des locaux, par la mise en place de règles de vie et d'un planning de répartition des tâches de la vie quotidienne.
- Être capable de respecter l'autre dans sa différence en permettant l'accès au séjour à tous les jeunes de cette tranche d'âge quel que soit leurs spécificités individuelles, physiques, culturelles, sociales, ethniques, de genre, liées à un handicap... dans la mesure où nous sommes en capacité de proposer un espace sécurisé aux vues de nos possibilités, et que le jeune réponde aux critères d'attribution des places.

2. Développer l'autonomie des jeunes

- Être capable de participer aux tâches de la vie quotidienne : mise en place d'un planning des tâches quotidiennes
- Être acteur de son séjour : En proposant aux jeunes un temps d'échange en amont du séjour pour son organisation et pendant le séjour (menus, répartition des chambres, groupes sur le parc, temps libres...)
- Responsabiliser le jeune dans la gestion et l'utilisation de ses affaires personnelles, du matériel et de l'espace mis à sa disposition

3. Permettre aux jeunes une ouverture sur le monde :

- En proposant aux jeunes un séjour leur permettant d'évoluer à l'extérieur du domicile familial et de leur environnement habituel (Local jeunes)
- En proposant aux jeunes la visite d'un parc à caractère historique et culturel afin d'éveiller la curiosité, de sensibiliser les jeunes sur l'histoire, de susciter l'émerveillement et la soif de découverte.

V. Le projet de fonctionnement

Le séjour débutera le lundi 17/04/2023 à 10h avec une arrivée des enfants pour 9h30 sur le parking de la Mairie de Guiclan.

1. Les chambres

L'hébergement dispose de chambres collectives de 3 à 5 lits. La répartition des chambres sera réfléchi en amont et des modifications pourront être apportées en fonction des souhaits des jeunes. Les chambres sont non mixtes.

2. Les tâches de la vie quotidienne

Un planning sera établi avec les jeunes pour la répartition et la réalisation des tâches quotidiennes : courses alimentaires, aide à la préparation des repas, dressage des tables, débarrassage, nettoyage de la vaisselle... Les petits déjeuners seront préparés et mis en place par l'équipe d'animation pour permettre à l'ensemble des jeunes de se reposer.

3. Les repas

Le jour du départ les familles fourniront un pique-nique à leur enfant pour le repas du midi. Pour les midis suivants, les jeunes pique-niqueront sur le parc et le jour du retour.

Les dîners (lundi et mercredi soir) seront cuisinés sur place, au gîte, par nos soins avec la contribution des jeunes. Les menus ont été réfléchis avec les jeunes présents le jeudi 23

février au temps de préparation du séjour au local. L'équipe d'animation établira les menus définitifs en amont du séjour. Le mardi soir, le dîner sera pris au restaurant « Rendez-vous des ventres faims » du Puy du Fou.

4. Les règles de vie

Nous ferons un point, collectivement, le jour de notre arrivée sur les règles de vie à établir afin que tout le monde passe un agréable séjour.

Les jeunes sont également amenés, lors de la réalisation de leur dossier pour le séjour, à signer une charte d'engagement réciproque entre le jeune, sa famille et l'équipe d'animation.

5. Gestion sur le parc

Sur le parc du Puy Du Fou, les jeunes évolueront en groupe et seront accompagnés d'un animateur. Nous nous retrouverons pour le temps du déjeuner.

6. Le planning du séjour

	Lundi 17/04	Mardi 18/04	Mercredi 19/04	Jeudi 19/04
Matin	Départ 10h Rdv 9h30	Puy du Fou	Puy du Fou	Rangement et départ
Midi	Pique-nique	Pique-nique	Pique-nique	Pique-nique
A-M	Arrivée 16h : Installation des chambres planning Courses Temps libre	Puy du Fou	Puy du Fou	Retour sur Guiclan à 16h
Soir	Préparation du repas Dîner	Dîner au restaurant Spectacle nocturnes <i>Les Noces De Feu.</i>	Temps libre + rangement des chambres Préparation du repas Dîner	
Veillée	A définir		A définir	

Le séjour se terminera le jeudi 20/04/2023 avec un retour prévu sur Guiclan vers 16h.

VI. L'équipe éducative

1. La direction

Marie Le Bidan assurera la direction du séjour.

Elle sera responsable du bon déroulement du séjour et veillera à la mise en œuvre de ce projet pédagogique. Elle sera aussi garante de la sécurité physique, morale et affective des jeunes et de son équipe.

Elle sera également la référente des différents partenaires et des familles.

Elle aura aussi le rôle d'assistante sanitaire (gestion des traitements médicaux)

Sur le parc, elle sera référente d'un groupe de jeunes.

2. Les animateurs

L'animateur du séjour sera Gwendal Becam

Ses missions seront de préparer et animer les différents temps de la journée des jeunes et les veillées du soir ; mais également d'être à l'écoute et à la disposition des jeunes sur l'ensemble du séjour.

Sur le parc, il sera référent d'un groupe et veillera à la sécurité des jeunes sous sa responsabilité.

VII. Le projet d'animation :

L'activité phare de ce séjour est la visite sur deux jours du parc Le Puy du Fou, pour revisiter l'histoire à travers un voyage dans différentes époques présentées sous forme de spectacles vivants.

Les 2 soirs (lundi et mercredi) au gîte, l'équipe d'animation proposera des veillées aux jeunes pour un temps d'amusement et de partage collectif.

VIII. L'évaluation :

1. Réunions

Des réunions d'équipe de débriefing seront mise en place le soir après la veillée pour faire le point sur la journée qui vient de se terminer et sur la journée suivante.

Une réunion post séjour sera proposée à l'équipe pour évaluer le séjour.

2. Evaluation par le biais de questionnements post séjour

Quels outils/moyens avons-nous mis en place pour répondre aux objectifs du projet ?

Les jeunes ont-ils bien accepté ses outils ? si non, pourquoi ?

L'organisation du séjour a-t-elle fonctionnée ? si non pourquoi ?

Quels sont les points positifs ?

Quels sont les points à revoir ?

3. Evaluations informelles

Le ressenti des jeunes pendant et après le séjour sera un critère d'évaluation évident sur son bon déroulement, ainsi que le retour des familles.